



SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

APPEL À projets SELAVIP 2025

15 avril au 15 juin 2024





SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

INTRODUCTION

SELAVIP est une fondation privée qui soutient des projets d'habitat, de régularisation de terrains et de systèmes sanitaires en faveur de familles vivant en situation de pauvreté extrême dans les villes situées en Asie, Afrique et Amérique Latine, en ce inclus les Caraïbes. Nous mettons l'accent sur "l'urgence sociale extrême", c'est à dire les personnes qui habitent dans des conditions précaires et de sécurité quasiment inexistante. Nous savons que des millions de familles pauvres n'ont pas la possibilité d'accéder à des programmes conventionnels d'aide au logement, soit parce qu'il n'existe pas de tels programmes soit car les politiques publiques ne considèrent pas ces familles. C'est pourquoi SELAVIP désire offrir des alternatives accessibles à celles-ci.





OBJECTIFS DE SELAVIP

- ✓ Contribuer à l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain des familles les plus démunies vivant en Amérique latine, en Asie et en Afrique.
- ✓ Soutenir les ménages qui sont forcés de vivre dans des conditions de surpeuplement et où une vie familiale complète et en bonne santé n'est tout simplement pas possible ou dans lesquels le risque d'expulsion est constant.
- ✓ Obtenir un titre foncier pour les plus pauvres d'entre les pauvres dans les bidonvilles urbains
- ✓ Promouvoir et exécuter des projets permettant l'accès à l'eau potable, les équipements sanitaires et égouts pour les communautés urbaines
- ✓ Promouvoir des concepts de logements qui peuvent évoluer avec le temps et qui servent de référence et d'exemple à reproduire, tant dans le contexte local qu'international.
- ✓ Contribuer à l'implémentation de solutions durables.
- ✓ Développer des partenariats avec les autorités locales et des sponsors.

7 TYPES DE SOLUTIONS



Nouveau logement



Réparations



Agrandissement de logement



Toilettes ou latrines



Système d'eau potable



Système d'égout



Regularisation de titre de propriété



SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

ASPECTS À CONSIDÉRER POUR LA PROPOSITION

Nous vous invitons à consulter les exigences et les informations générales pour postuler à un projet sur notre site Internet

<https://www.selavip.org/en/informacion-y-requisitos-generales/>

VÉRIFIEZ LES EXIGENCES ICI





SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

APPORT FINANCIER PAR SOLUTION CONSTRUCTIVE

Les apports monétaires que SELAVIP fournira **PAR FAMILLE**, considérant l'augmentation du prix des matières premières et le type de projet, seront les suivants:

SOLUTION CONSTRUCTIVE



**Nouveau
logement**

APPORT MONÉTAIRE PAR FAMILLE

Maximum USD 2,200

Construction de plusieurs étages ou constructions faites d'au moins 50% de matériaux recyclés

Maximum USD 2,000

Constructions en bois, panneaux de fibres-ciment, briques creuses en terre cuite, blocs de béton creux

Maximum USD 1,800

Plaques métalliques, tôle de toiture ibr, blocs d'argile, matériaux locaux, briques massives en argile cuite, briques massives en béton, murs en béton



**Agrandissement
de logement**

Maximum USD 1,000

Pour agrandir un logement dont la famille vit en condition de surpeuplement. Cela doit être justifié par le nombre de personnes appartenant au noyau familial.



APPORT FINANCIER PAR SOLUTION CONSTRUCTIVE

SOLUTION CONSTRUCTIVE

APPORT MONÉTAIRE PAR FAMILLE



**Système
d'eau
potable**

Maximum USD 800



**Système
d'égout**

Maximum USD 600



Réparations

Considérer
seulement
un type
de solution
par famille

Maximum USD 600

Réparation des toits, des sols et des murs, y compris leur structure. La surface de chacun d'eux doit être précisée

Maximum USD 400

Installations électriques individuelles raccordées au réseau public ou utilisant des panneaux photovoltaïques



**Regularisation
de titre
de propriété**

Le montant considéré par SELAVIP dépendra de la moyenne présentée par les autres projets et ceux exécutés durant les années précédentes. Le processus legal ainsi que les dates limite devront être bien définies



SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

APPORT FINANCIER PAR SOLUTION CONSTRUCTIVE

SOLUTION CONSTRUCTIVE



**Toilets
or latrines**

APPORT MONÉTAIRE PAR FAMILLE

Maximum USD 1,000 par unité individuelle

Toilettes Communautaires

Les toilettes communautaires sont des toilettes partagées par un groupe de familles au sein d'une communauté, des toilettes partagées dans les écoles ou des toilettes dans les camps de réfugiés

Maximum USD 900

Salle de Bain

Considérer qu'elles doivent être connectées à un réseau d'eau. Ces salles de bain doivent comprendre au minimum : un WC, un lavabo et une douche, ainsi que des murs étanches.

Maximum USD 700

Latrines

Sèches ou fertilisées et/ou avec des systèmes de puits et de fosses sceptiques

Maximum USD 500

Latrines

Communes, à fosse



CRITÈRES DE SÉLECTION

Compte tenu du grand nombre de requêtes concernant les critères d'évaluation appliqués par SELAVIP à chaque projet, il est signalé que les éléments suivants seront considérés comme pertinents pour ce processus:

- 1.** Projets qui impliquent **d'autres sources de financement** et qui ne demandent pas seulement le montant total à SELAVIP (ces ressources doivent être formellement vérifiées au cas où le projet est sélectionné).
- 2. Le travail avec les autorités locales et / ou d'autres organisations** qui permettent d'aborder d'autres aspects pertinents de la lutte contre la pauvreté, d'un point de vue économique, socioculturel et / ou environnemental, sera très apprécié.
- 3.** Formation impliquant les familles dans leur lutte constante en vue de vaincre la pauvreté.
- 4.** Un intérêt particulier sera accordé aux projets qui traitent du problème du **logement et de l'assainissement** en faveur des familles dans les **zones urbaines**.
- 5.** En ce qui concerne les **politiques d'égalité des genres**, les femmes devraient être considérées comme cessionnaires et propriétaires dans les projets liés à la régularisation des terres et à l'habitat..
- 6.** Les projets dans lesquels des terrains sont donnés par les pouvoirs publics seront fortement privilégiés dans la sélection.
- 7. En ce qui concerne les toilettes et les latrines, l'accent sera mis sur les toilettes communautaires plutôt que sur les toilettes individuelles qui deviennent moins prioritaires pour Selavip.**
- 8. Le travail antérieur avec les ONG qui ont prouvé par le passé qu'elles étaient capables d'assurer une bonne exécution dans les délais impartis constituera un facteur positif dans le processus de sélection.**
- 9.** Il sera pertinent d'inclure le plus grand nombre d'antécédents techniques (plans, etc.) afin de mieux comprendre le projet.



CRITÈRES DE SÉLECTION

10. Les projets qui encouragent la participation citoyenne et le volontariat pour exécuter certains travaux représenteront un objectif qui sera pris en compte.

11. Pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, les projets qui favorisent la régularisation de terrains seront privilégiés et pour ceux-ci la période d'exécution doit être appropriée (ils peuvent durer plus d'un an), il sera également nécessaire de spécifier clairement les processus juridiques en vue d'atteindre cet objectif.

12. Pour les projets favorisant la régularisation de terrains, il convient de prendre en compte les éléments suivants:

- ✓ Tenir compte du délai approprié pour la mise en œuvre, qui dans de nombreux cas est supérieur à un an.
- ✓ Il est très important de spécifier clairement les processus légaux que chaque pays a mis en place à cet effet.
- ✓ Incorporer les problèmes susceptibles d'être rencontrés et indiquez s'il existe une réelle possibilité de les surmonter.
- ✓ Indiquer clairement quel sera l'objectif du projet.

13. Les maisons avec étage seront spécialement appréciées, surtout dans les zones urbaines où la disponibilité de terrain est rare.

14. Les projets proposant des solutions utilisant de manière significative des matériaux recyclés et ayant un impact sur la gestion des déchets seront fortement valorisés.

15. Les ONG doivent prêter attention au fait qu'elles doivent définir, dans le formulaire de demande du projet, le type de matériaux qu'elles utiliseront pour la construction des maisons. Si cela n'est pas bien défini, SELAVIP prendra en compte la plus petite contribution.



CRITÈRES D'EXCLUSION

-  Les **projets d'infrastructure** tels qu'hôpitaux, orphelinats, écoles, églises, centres de formation ou les projets de génération de revenus seront déclarés inadmissibles.
-  Les projets qui impliquent l'utilisation de matériaux contenant de **l'Amiante (ou Asbestos)** dans le processus de construction seront déclarés inadmissibles.
-  Tous les projets qui ne satisfont pas les critères de sélection ou les objectifs de SELAVIP ne seront pas évalués, ils seront par conséquent déclarés inadmissibles.
-  Toute ONG qui a actuellement un projet en cours d'exécution en 2023 (et avant), si elle souhaite soumettre une nouvelle initiative, aura un délai pour soumettre le rapport final (en considérant 100 % des solutions construites) avant le 15 juin 2023, sinon leur nouveau projet ne sera pas accepté. Une exception sera faite pour les ONG qui ont convenu d'un nouveau délai avec SELAVIP avant la publication du présent appel, mais dont les projets remontent à 2023 ou ont été sélectionnés pour deux ans.

DATES D'INTRODUCTION DES PROPOSITIONS



Nous invitons toutes les organisations et les communautés locales à envoyer leurs projets à partir du **15 avril jusqu'au 15 juin 2024 inclus**.



SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

AU SUJET DE DONATIONS PRIVÉES AUX PROJETS

Au cours des 6 dernières années, certaines sociétés privées ont été invitées par SELAVIP à soutenir le financement de certains projets dans le cadre de leur responsabilité sociale avec le droit à un meilleur habitat. Dans la plupart des cas, elles ont voulu se joindre en travaillant en tant que volontaires directement dans les projets, en apportant un soutien technique, en générant des alliances stratégiques pour de futurs projets et / ou en livrant du matériel.

Nous apprécions ces initiatives et nous ne voulons pas qu'elles soient sporadiques mais plutôt qu'elles deviennent un espace permanent de travail conjoint et de soutien aux familles les plus pauvres.

C'est pourquoi il convient de signaler que pour certains projets, une partie de la contribution que SELAVIP a accepté de financer pourrait être fournie **sous forme de matériel**. Par conséquent, il est nécessaire que toutes les organisations participantes gardent cela à l'esprit lorsqu'elles postulent dans le cadre de la transparence de nos appels.





SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

SÉLECTION

Toutes les propositions de projets introduites durant le délai indiqué seront évaluées objectivement en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs par une équipe de professionnels qui détermineront si un projet est admissible ou non. Comme chaque année SELAVIP reçoit **BEAUCOUP plus de projets** qu'il n'est possible de financer, SELAVIP sélectionnera de manière stricte les projets qui reflètent le mieux les critères de sélection mentionnés auparavant et les objectifs établis par SELAVIP. Nous encourageons les ONG à envoyer des propositions qui s'ajustent clairement à nos critères de sélection.

La sélection finale est réalisée par le conseil d'administration de SELAVIP en Belgique. Là l'évaluation des projets est à nouveau considérée et le nombre de projets s'ajuste au budget disponible.

Il est important pour les ONG de prendre en compte que, dans certains cas, **certaines initiatives ne pourront être financées que partiellement**, ce qui impliquera que leur projet, une fois sélectionné, puissent faire l'objet d'un ajustement en terme de quantités de familles et de la contribution de SELAVIP. Ce sera ensuite communiqué à l'ONG avant de signer l'accord.

Si une organisation rejette les modifications proposées et ne souhaite pas poursuivre le processus, les projets sur la liste d'attente pourront dès lors être sélectionnés.

SELAVIP souhaite également informer toutes les organisations que les critères de sélection et les scores obtenus par chaque projet ne seront pas divulgués car il s'agit de directives internes et réservées de la Fondation où la plupart des indicateurs mesurés sont objectifs, et il est impossible de fournir ces données car elles devraient être comparées avec tous les projets qui ont été déclarés éligibles.

Finalement, les projets approuvés seront informés en **octobre 2024**:



Sur notre page WEB: www.selavip.org



Au travers du système de gestion de projets SELAVIP:
www.application.selavip.org



Au **mail** informé par chaque ONG dans le système